



Table des matières

03	Avant-propos du président
05	Rapport financier
06	Bilan
07	Compte de résultat
08	Rapport de l'organe de révision
09	Annexe aux comptes annuels
10	Budget
11	Cours de perfectionnement facultatif en conduite de sécurité
15	Cours de perfectionnement obligatoire
18	Comité / bureau du comité
19	Association
19	Secrétariat du CSR

Avant-propos du président



L'observation de l'exercice écoulé me rappelle le philosophe grec Héraclite (520 av. J.-C.) et sa théorie du «Panta rhei»: «Tout passe», ou «Rien n'est plus stable que le changement». Ainsi, le Conseil Suisse de la sécurité routière a connu de nombreux changements.

Mon élection à l'unanimité en tant que président et successeur de Peter-Martin Meier était pour moi une grande marque de confiance. Il s'agit pour moi d'une mission et d'une obligation de garantir l'avenir du Conseil de la sécurité routière. Les trois nouveaux membres du comité, Karine Marti, Maura Weber et Daniel Schöbi, ont été élus également à l'unanimité pour remplacer Oskar Balsiger, Willy Villiger et Peter-Martin Meier, qui ont quitté leur poste.

MISE EN PLACE DE LA RÉORGANISATION ET CONTRÔLE FIDUCIAIRE

Malgré des conditions difficiles pendant la réorganisation du secrétariat, nous avons clôturé les comptes annuels conformément aux règles. Mi-avril, l'assemblée générale s'est tenue; les comptes et le rapport annuel ont été approuvés sans opposition, et le quitus a été accordé au comité. La mise en œuvre de la réorganisation a entraîné une réduction du budget des emplois du secrétariat, passant de 1030 à 690 en pourcentage d'occupation.

Dans la foulée de la nouvelle organisation, le Fonds de sécurité routière (FSR) a demandé un contrôle fiduciaire du CSR. Ce contrôle portait sur les activités que le CSR a effectuées pour le compte du FSR, en 2014 et 2015. Le motif de ce contrôle reposait sur des indices de prix de prestations du CSR surestimés, lesquelles auraient contribué dans le rapport d'activité au résultat d'entreprise. L'imputation incorrecte d'un avoir de près d'un demi-million de francs portée au débit du FSR, révélée par le rapport fiduciaire, a été intégralement remboursée au FSR. Parallèlement, un calcul des coûts complets

a été établi, ainsi qu'un concept pour reverser au FSR et à l'asa les montants trop perçus. La réalisation aura lieu dès le nouvel exercice. Les activités opérationnelles pour le FSR et pour l'asa ont pu être reconduites selon l'ampleur habituelle, et les objectifs ont été remplis.

CHRISTA RIGOZZI ET TOM LÜTHI, «CONDUCTEURS D'ÉLITE»

La campagne conducteur-d-élite.ch menée sur trois ans, avait pour objectif d'inciter les conducteurs de tout âge à participer aux cours facultatifs de conduite de sécurité. Ambassadeurs de cette action pour la sécurité sur la route Christa Rigozzi et Tom Lüthi nous ont soutenus. La campagne s'est achevée comme prévu à l'automne 2016. L'analyse de cette action montre que les conducteurs apprécient les cours de perfectionnement facultatif, bien qu'ils aient l'impression de ne pas en avoir vraiment besoin.

DEUX JOURS DE FORMATION RÉUSSIS POUR LES INSTRUCTEURS DU CSR

31 instructeurs ont participé à la «Journée du vélo électrique» à Huttwil, autour des thèmes «premiers secours en cas d'accident» et «conduire sur tout-terrain». La formation «découvrir, s'appropriier et utiliser les voitures électriques», qui s'est tenue à Cazis, a suscité également un vif intérêt. 87 instructeurs se sont rendus à Cazis, et ont appris une foule de choses intéressantes pour leurs activités de promotion de la sécurité routière.

UN GRAND MERCI!

Je souhaite adresser mes plus sincères remerciements à tous les collaborateurs, à tous les membres du conseil et du comité et à tous les partenaires commerciaux pour leur soutien et la confiance qu'ils m'ont témoignée au cours de l'année écoulée.

LE PRÉSIDENT
Josef Blersch



RAPPORT FINANCIER

1 GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la loi suisse, tout particulièrement à celles des articles consacrés à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes (art. 957 à 962 du Code des obligations).

Ce rapport financier présente les principales évolutions du bilan et du compte de résultat, en complément de la publication en annexe.

2 EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN AU 31.12.2016

La somme du bilan se monte à CHF 2'498'905.40 au 31.12.2016, soit une diminution de CHF 564'309.64 par rapport à l'exercice précédent.

Comme les actifs immobilisés ont été entièrement amortis sur la «valeur pour mémoire» pendant l'année d'acquisition, les actifs représentent l'actif circulant. Les liquidités (CHF 1'430'552.87) ainsi que les créances fournitures et prestations (CHF 1'023'576.30) en constituent la majeure partie.

La fortune de CHF 2'498'905.40 est inscrite en contrepartie de créances d'un montant de CHF 709'727.55 et de capitaux propres d'un montant de CHF 1'797'953.57.

Les obligations sont réparties entre le capital étranger à court terme (CHF 559'727.55) et le capital étranger à long terme (CHF 150'000.-). Le capital étranger à court terme est constitué des provisions (à court terme) d'un montant de CHF 158'450.-; le capital étranger à long terme est exclusivement composé de provisions. Les provisions à long terme sont uniquement vouées à couvrir les efforts de prévention, tandis que les provisions à court terme servent à remplir diverses obligations latentes et d'autres mesures supplémentaires.

Les fonds propres sont répartis, selon les orientations de l'entreprise, entre un capital de l'association (doté de CHF 350'000.-) et un capital de réserve. Ce dernier comprend une réserve à affectation déterminée (fonds de sécurité) d'un montant de CHF 900'000.-; l'affectation des postes restants (réserves et report des bénéfices) n'est pas déterminée.

3 COMPTE DE RÉSULTAT 2016

3.1 Résultat d'entreprise

Le CSR a enregistré une perte de CHF 8'775.72 pour l'exercice 2016.

3.2 Produits

Le chiffre d'affaires réalisé s'élève à CHF 2'849'439.-, soit quelque CHF 220'000.- de moins que le budget prévu.

3.3 Charges

Les charges totales pour l'exercice 2016 s'élèvent à CHF 2'858'214.72. Les principaux postes sont les charges de personnel (CHF 1'773'623.93) et les charges d'exploitation (CHF 1'063'675.23).

Bilan au 31 décembre 2016 (avant répartition)

	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2016
ACTIFS				
Actifs circulants				
Liquidités	461 723.27	1 169 447.67	1 958 744.44	1 430 552.87
Créances sur prestations	1 777 895.61	1 848 816.73	1 080 521.69	1 023 576.30
Autres créances	13 776.91	14 754.66	13 912.91	13 361.18
Compte de régularisation actif	14 425.60	16 344.90	10 031.00	18 310.65
Total actifs circulants	2 267 821.39	3 049 363.96	3 063 210.04	2 485 801.00
Actifs immobilisés				
Autres immobilisations financières	0.00	0.00	5.00	13 099.40
Immobilisations corporelles meubles	5.00	5.00	5.00	5.00
Total actifs immobilisés	5.00	5.00	5.00	13 104.40
TOTAL DES ACTIFS	2 267 826.39	3 049 368.96	3 063 215.04	2 498 905.40
PASSIFS				
Capital étranger à court terme				
Engagements à court terme résultant de prestations	390 550.00	521 723.84	258 071.88	251 601.15
Autres dettes à court terme	53 051.90	55 388.80	109 739.29	120 676.40
Passifs de régularisation	272 344.60	406 953.52	88 450.30	29 000.00
Provisions à court terme	316 210.00	199 000.00	409 000.00	158 450.00
Total du capital étranger à court terme	1 032 156.50	1 183 066.16	865 261.47	559 727.55
Capital étranger à long terme				
Provisions à long terme		200 000.00	400 000.00	150 000.00
Total du capital étranger à long terme		200 000.00	400 000.00	150 000.00
Capital propre				
Capital de l'association	350 000.00	350 000.00	350 000.00	350 000.00
Total capital de l'association	350 000.00	350 000.00	350 000.00	350 000.00
Réserves / bénéfice au bilan				
Réserves	450 000.00	450 000.00	450 000.00	450 000.00
Fonds de sécurité	400 000.00	790 550.00	790 550.00	900 000.00
Report de bénéfices et pertes	35 669.89	35 669.89	75 752.80	97 953.57
Total des réserves / report des bénéfices	885 669.89	1 276 219.89	1 316 302.80	1 447 953.57
Capital propre total	1 235 669.89	1 626 219.89	1 666 02.80	1 797 953.57
Résultat de l'entreprise	0.00	40 082.91	131 650.77	-8 775.72
TOTAL DES PASSIFS	2 267 826.39	3 049 368.96	3 063 215.04	2 498 905.40

Compte de résultat 2016

Produits de prestations de service CSR	Compte 2014	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016
Total produits du perfectionnement facultatif AQ	736 545.25	735 240.80	650 000.00	551 959.10
Total produits du conseil d'experts	76 404.85	115 516.20	85 000.00	68 478.00
Total produits du perfectionnement obligatoire AQ	1 458 276.30	1 349 743.50	1 175 000.00	1 061 830.00
Total produits gestion des panneaux avertisseurs	175 733.25	271 279.55	305 200.00	293 666.25
Total produits de perfectionnement CPF	140 000.00	10 000.00	0.00	0.00
Total conseils CSR	179 816.10	203 177.25	27 000.00	151 852.60
Total campagne conducteur-d-elite.ch	969 690.16	667 187.16	770 000.00	674 446.80
Total produits de prestations de service	3 736 465.91	3 352 144.46	3 012 200.00	2 802 232.75
Total autres produits et cotisations des membres	44 706.10	52 149.05	56 500.00	47 206.25
Total rendement des produits CSR	3 781 172.01	3 404 293.51	3 068 700.00	2 849 439.00
Total charges de prestations de service	0.00	-5 283.35	0.00	-518.40
Résultat brut 1	3 781 172.01	3 399 010.16	3 068 700.00	2 848 920.60
Charges de personnel				
Total salaires, administration	1 062 733.95	1 145 235.25	841 000.00	909 162.38
Total charges de sécurité sociale, administration	227 861.40	233 829.50	164 000.00	195 471.60
Total autres charges de personnel	112 291.44	11 324.70	100 000.00	62 154.60
Coût total du comité	56 945.40	52 084.10	43 000.00	52 143.65
Coût total des membres	27 007.15	25 794.70	33 000.00	26 758.35
Total travaux de tiers	344 979.70	389 784.25	525 000.00	527 933.35
Total charges de personnel	1 831 819.04	1 858 052.50	1 706 000.00	1 773 623.93
Résultat brut 2	1 949 352.97	1 540 957.66	1'362'700.00	1'075'296.67
Total des charges d'exploitation	518 310.75	335 634.60	333 000.00	368 691.42
Total administration et informatique	305 037.63	322 315.90	110 500.00	138 526.56
Total marketing et communication	926 895.11	615 328.27	806 000.00	556 457.25
Total autres charges d'administration	1 414.95	1 638.00	2 000.00	0.00
Total ensemble des charges d'exploitation	1 751 658.44	1 274 916.77	1'251 500.00	1'063 675.23
Résultat d'exploitation 1 (EBITDA)	197 694.53	266 040.89	111 200.00	11 621.44
Total amortissements des immobilisations corporelles meubles	63 716.26	42 417.00	15 000.00	0.00
Total provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat d'exploitation 2 (EBIT)	133 978.27	223 623.89	96 200.00	11 621.44
Total charges financières	-489.37	-477.15	0.00	-1 930.75
Total produits financiers	2'072.21	1 388.33	0.00	801.25
Total charges / produits extraordinaires	19 949.40	2 550.65	0.00	82 849.24
Résultat d'entreprise 3 avant impôts (EBT)	155 510.51	227 085.72	96 200.00	93 341.18
Total TVA et impôts à la source	115 427.60	95 434.95	90 000.00	102 116.90
Résultat de l'entreprise	40 082.91	131 650.77	6 200.00	-8 775.72

Rapport de l'organe de révision



Tél. +41 31 327 17 17
Fax +41 31 327 17 38
www.bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale du

Conseil Suisse de la sécurité routière, Berne,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) du Conseil Suisse de la sécurité routière, Berne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 17 février 2016, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Un collaborateur de notre société a participé durant l'exercice sous revue à la tenue de la comptabilité. Il n'a pas pris part au contrôle restreint.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Berne, le 20 mars 2017

BDO SA

Matthias Hildebrandt
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

ppa. Stefan Sieber
Réviseur agréé

Annexe
Comptes annuels

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2016

PRÉCISIONS SUR LES PRINCIPES APPLIQUÉS AUX COMPTES ANNUELS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la loi suisse, tout particulièrement celles des articles consacrés à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

Pour l'essentiel, les principes d'évaluation suivants ont été appliqués dans les comptes annuels:

- Les actifs et les passifs monétaires ont été évalués à la valeur journalière resp. nominale.
- Les immobilisations corporelles ont été directement amorties. Elles figurent au bilan avec la «valeur pour mémoire».
- Les provisions sont axées sur le besoin en engagements latents et l'objectif de maintien de la valeur du capital.

Divergences relatives à la continuité dans la présentation et l'évaluation (modifications à partir de l'exercice 2016):

- Avoir impôts anticipés figurant dans les créances fournitures et prestations reclassé dans les autres créances.
- Compte de loyer de la BCBE figurant dans autres créances reclassé en autres immobilisations financières.
- Le résultat financier est désormais présenté net dans les charges financières et les produits financiers.

Autres données exigées par la loi	2016	2015
Le Conseil Suisse de la sécurité routière est une association dont le siège se situe à Berne.		
Effectif à plein temps moyen		
sur l'exercice	8,5	10,5

Autres informations exigées par la loi

Montant restant des engagements résultant d'activités de leasing similaires à des contrats d'achat et d'autres engagements de leasing, dès lors que ceux-ci n'expirent pas dans un délai de 12 mois après la date du bilan ou qu'ils peuvent être résiliés:

	2016	2015
Engagements résultant de leasing Véhicules	63 467.65	115 086.16
Engagements résultant de leasing Imprimante multifonction	10 069.55	13 335.35
Contrat de bail Locaux et parking	342 290.00	
Contrat de bail Archives	1 560.00	1 560.00

Explications sur les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultats

Différence issue des années précédentes; Caisse de compensation de Berne	6 966.00	
Différence issue des années précédentes; Allianz Assurance LAA	36 340.15	
Différence issue des années précédentes; Allianz Assurance d'indemnités journalières	12 914.80	
École d'antidérapage ASSR	7 000.00	
Différence Décompte final, remboursements des cours 2015	19 290.00	
Postes accessoires divers	338.29	2 550.65
TOTAL	82 849.24	2 550.65

Budget 2017

Produits de prestations de service CSR	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Budget 2017
Total produits du perfectionnement facultatif AQ	735 240.80	650 000.00	551 959.10	543 400.00
Total produits du conseil d'experts	115 516.20	85 000.00	68 478.00	56 500.00
Total produits du perfectionnement obligatoire AQ	1 349 743.50	1 175 000.00	1 061 830.00	1 070 500.00
Total produits gestion des panneaux avertisseurs	271 279.55	305 200.00	293 666.25	84 600.00
Total produits de perfectionnement CPF	10 000.00	0.00	0.00	0.00
Total conseils CSR	203 177.25	27 000.00	151 852.60	151 500.00
Total campagne Conducteur-d-elite.ch	667 187.16	770 000.00	674 446.80	0.00
Total produits de prestations de service	3 352 144.46	3 012 200.00	2 802 232.75	1 906 500.00
Total autres produits et cotisations des membres	52 149.05	56 500.00	47 206.25	41 600.00
Total rendement des produits CSR	3 404 293.51	3 068 700.00	2 849 439.00	1 948 100.00
Total charges de prestations de service	-5 283.35	0.00	-518.40	0.00
Résultat brut 1	3 399 010.16	3 068 700.00	2 848 920.60	1 948 100.00
Charges de personnel				
Total salaires, administration	1 145 235.25	841 000.00	909 162.38	690 000.00
Total charges de sécurité sociale, administration	233 829.50	164 000.00	195 471.60	155 000.00
Total autres charges de personnel	11 324.70	100 000.00	62 154.60	64 000.00
Coût total du comité	52 084.10	43 000.00	52 143.65	73 000.00
Coût total des membres	25 794.70	33 000.00	26 758.35	30 000.00
Total travaux de tiers	389 784.25	525 000.00	527 933.35	500 000.00
Total charges de personnel	1 858 052.50	1 706 000.00	1 773 623.93	1 512 000.00
Résultat brut 2	1 540 957.66	1 362 700.00	1 075 296.67	436 100.00
Total des charges d'exploitation	335 634.60	333 000.00	368 691.42	214 800.00
Total administration et informatique	322 315.90	110 500.00	138 526.56	100 000.00
Total marketing et communication	615 328.27	806 000.00	556 457.25	19 500.00
Total autres charges d'administration	1 638.00	2 000.00	0.00	1 000.00
Total ensemble des charges d'exploitation	1 274 916.77	1 251 500.00	1 063 675.23	335 300.00
Résultat d'exploitation 1 (EBITDA)	266 040.89	111 200.00	11 621.44	100 800.00
Total amortissements des immobilisations corporelles meubles	42 417.00	15 000.00	0.00	8 500.00
Total provisions	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat d'exploitation 2 (EBIT)	223 623.89	96 200.00	11 621.44	92 300.00
Total charges financières	-477.15	0.00	-1 930.75	0.00
Total produits financiers	1 388.33	0.00	801.25	0.00
Total charges / produits extraordinaires	2 550.65	0.00	82 849.24	0.00
Résultat d'entreprise 3 avant impôts (EBT)	227 085.72	96 200.00	93 341.18	92 300.00
Total TVA et impôts à la source	95 434.95	90 000.00	102 116.90	95 000.00
Résultat de l'entreprise	131 650.77	6 200.00	-8 775.72	-2 700.00



Cours de perfectionnement facultatif en conduite de sécurité

RÉSUMÉ

Véhicules à moteur

Par rapport à l'année précédente, bien plus de cours de conduite de sécurité prévus n'ont pas été effectués en 2016. C'est ainsi, entre autres, que le service AQ a dû annuler deux douzaines des audits prévus, parfois à la dernière minute. L'annulation des cours était due dans la plupart des cas au fait que le nombre minimum de participants n'était pas atteint.

Nous avons constaté en outre qu'en 2016, beaucoup moins de candidates et candidats se sont inscrits à un examen préliminaire ou à un cours d'essai par rapport aux années précédentes.

Les 115 audits réalisés (contre 116 en 2015) ont nécessité 200 interventions (comme en 2014) de la part des experts AQ. Il en résulte que la dépense occasionnée en faveur de l'assurance qualité dans les cours de conduite de sécurité pour les véhicules à moteur est restée au même niveau que l'année précédente.

Vélos et vélos électriques

Au cours de l'exercice, le CSR a effectué 21 audits, qui ont nécessité 33 interventions d'experts AQ. Dans ce domaine, 3 audits supplémentaires ont donc été réalisés par rapport à l'exercice précédent. 18 cours portant sur les vélos et 3 sur les vélos électriques ont été audités. Dans le domaine des cours sur les vélos et vélos électriques, nous avons constaté qu'environ 6 des audits prévus ont dû être annulés, car les cours n'ont pas eu lieu.

ORGANISATION DU PROJET COURS DE CONDUITE DE SÉCURITÉ (MOTORISÉE)

- | Direction: Josef Blersch, président du CSR
- | Responsable AQ: Felix Wittwer
- | Expert AQ et responsable adj. AQ: Ferdinand Chevallay
- | Expert AQ et responsable adj. AQ: Maurizio Calarese (responsable pour les vélos et vélos électriques)
- | Expert AQ: Duri Ratti
- | Expert AQ: Beat Sidler
- | Collaboratrice spécialisée, disposition: Katrin Scheidegger
- | Finances (jusqu'au 31.8.2016): Damaris Zimmermann
- | Finances (à partir du 1.9.2016): Natalie Muscarà

Commission Assurance qualité du perfectionnement facultatif pour véhicules à moteur (CAQPFVM)

La Commission Assurance qualité du perfectionnement facultatif pour véhicules à moteur s'est réunie à trois reprises au cours de l'exercice sous revue. Lors de ces réunions, la commission a pris connaissance des résultats en matière d'assurance qualité et a évalué les demandes d'organisations de cours et d'instructeurs.

La commission était composée des personnes suivantes:

- | Martin Steffen, La Poste Suisse, président
- | Bernhard Baumgartner, CCCS
- | Philippe Desarzens, SCPVS
- | Lüthi Dieter, FSR
- | Felix Wittwer, CSR

Commission Assurance qualité du perfectionnement facultatif pour vélos et vélos électriques (CAQPFV)

La Commission Assurance qualité du perfectionnement facultatif pour vélos et vélos électriques s'est réunie à deux reprises au cours de l'exercice sous revue. Ces séances ont été consacrées à la planification des audits et à l'évaluation de leurs résultats.

La commission était composée des personnes suivantes:

- | Romeo Wälti, police cantonale de Berne, président
- | Markus Cotting, bpa
- | Josef Larcher, police municipale de Zurich
- | Martin Urwyler, Confédération Vélo Suisse
- | Dieter Lüthi, FSR
- | Maurizio Calarese, CSR

ORGANISATEURS DE COURS

Véhicules à moteur

En 2016, ce sont à nouveau 41 organisateurs qui ont dispensé des cours de conduite de sécurité pour véhicules à moteur (perfectionnement facultatif) agréés par le CSR. Les cours proposés étaient répartis de la manière suivante:

Cours de conduite de sécurité par type de véhicule et d'emplacement

	2014	2015	2016
Véhicules à moteur légers			
Cours sur installations	32	39	40
Cours sur la voie publique	15	16	16
Cours tout-terrain	1	1	1
Motos			
Cours sur installations	36	39	46
Cours sur la voie publique	18	15	15
Cours tout-terrain	3	3	3
Cours pour véhicules à moteur lourds			
Cours sur installations	7	5	5
Cours sur la voie publique	1	1	1
Cours tout-terrain	0	0	0
Total des cours	113	119	127

Vélos et vélos électriques

En 2016, deux organisateurs (PRO VELO Suisse et l'Istituto Educazione Stradale de Gerra) ont proposé des cours de vélo.

À la fin de l'année 2016, 15 organisateurs de cours étaient habilités à dispenser des cours de vélos électriques.

ASSURANCE QUALITÉ DANS LES COURS DE CONDUITE DE SÉCURITÉ

Véhicules à moteur / vélos et vélos électriques

Dans le cadre de l'assurance qualité, un total de 45 audits de qualité a été effectué dans le domaine des véhicules à moteur en 2016. Les défaillances constatées par les experts AQ, les obligations et les délais afférents ont été consignés dans les rapports d'audit et transmis aux organisateurs de cours.

Lorsque de grosses défaillances ont été constatées lors d'un audit, celles-ci ont concerné cette année encore uniquement des erreurs dans l'administration.

Outre les audits de qualité, sur toute la durée du cours, 17 cours d'essai ont eu lieu. De plus, 21 audits courts, d'une durée d'une à trois heures chacun, ont été réalisés au cours de l'exercice. Sur les 12 examens préliminaires d'instructeur organisés au total, 11 ont été réussis avec brio. L'1 des 2 examens subséquents a abouti à un résultat positif. En outre, 10 cours et 3 sites ont été validés pendant l'exercice passé, et 12 audits de systèmes ont été réalisés.

Dans le domaine des vélos et des vélos électriques, le CSR a réalisé 21 audits. À nouveau, aucune défaillance importante n'a été signalée.

Audits de tous les domaines (sans validation de cours ni de site)

	2013	2014	2015	2016
Cours pour véhicules à moteur légers	36	58	35	27
Cours pour motos	40	24	18	17
Cours pour véhicules à moteur lourds	1	1	1	0
Cours pour tracteurs G40	10	4	5	1
Vélos et vélos électriques	21	11	18	21
Total Audits de qualité	108	98	77	66

INSTRUCTEURS CSR

Fin 2016, 267 personnes étaient titulaires d'un ou de plusieurs diplômes valables (contre 261 l'an passé). Les diplômes CSR dépendant du type de véhicule et de cours, un instructeur CSR ne peut dispenser que des cours pour lesquels il possède un diplôme. En 2016, le nombre de diplômes valables est passé de 414 à 423.

EXPERTS AQ

Concernant l'assurance qualité des cours de conduite de sécurité dans le domaine des véhicules à moteur, le CSR dispose de quatre experts AQ à poste fixe et de dix experts AQ externes. Pour ce qui est des cours de vélos et de vélos électriques, le CSR compte également cinq experts AQ externes, outre les experts AQ à poste fixe.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE COURS

Pour encourager la participation aux cours certifiés par le CSR, la commission administrative du FSR a conservé pour 2016 le niveau des frais de cours adopté l'année précédente:

Remboursements accordés pour tous les cours motorisés

CHF 100.– par participant sur l'ensemble des cours agréés d'une journée, quelle que soit la catégorie d'âge, avec un permis de conduire valable.

Exceptions

- Cours Check-up: CHF 50.– par participant.
- Les deux journées de formation comptent comme un seul cours.
- Participation multiple à un cours: seule la participation à un cours par type de cours, par organisateur et par année civile peut être prise en compte pour chaque participant dans le cadre d'un remboursement.

Remboursements accordés sur les cours de vélo électrique

- CHF 40.– par participant dans toutes les catégories d'âge (cours agréés d'une demi-journée et d'une journée).

En 2016, 21 322 conducteurs au total ont participé à un cours de conduite de sécurité pour véhicules à moteur. Soit une baisse d'environ 7% (-1627 personnes) par rapport à 2015 (22 949 participants).

Cette baisse se manifeste dans toutes les catégories de cours. Seuls les cours pour véhicules à moteur légers sur la voie publique connaissent une très légère hausse, de 31 participants, soit à peine 1%. Si l'on considère les trois catégories de véhicules à moteur, la baisse des cours de moto est la plus forte, avec un recul de près de 10%. Pour les véhicules à moteur lourds, la baisse a été de près de 8%, et de plus de 6% pour les véhicules à moteur légers.

Le nombre de participants au cours de vélos électriques est remonté, après l'effondrement de l'année dernière, à 268 personnes (contre 232 en 2015). Cela correspond à une hausse d'environ 15%.

Remboursements sur les 4 dernières années

	2013	2014	2015	2016
Montant en CHF	2 146 870.00	2 156 140.00	2 159 980.00	1 986 450.00

La baisse significative du nombre de participants dans tous les domaines a logiquement entraîné une diminution des remboursements effectués. Pour la première fois depuis longtemps, moins de deux millions de francs ont été payés durant l'exercice sous revue. La différence entre 2015 et 2016 est d'environ 8%.

Perfectionnement obligatoire

ASSURANCE QUALITÉ DANS LES COURS DE PERFECTIONNEMENT OBLIGATOIRE

Le résultat de l'assurance qualité dans les cours de perfectionnement obligatoire est tout à fait satisfaisant. Le nombre d'audits prévus a largement été dépassé. L'utilisation de l'outil de planification d'audits, permettant une gestion rapide et dynamique, a amplement contribué à cette hausse.

Direction et support technique du service de qualité CSR

- Direction: Josef Blersch, président
- Responsable Assurance qualité: Felix Wittwer
- Expert AQ et responsable adj. AQ: Ferdinand Chevally
- Expert AQ et responsable adj. AQ: Maurizio Calarese
- Expert AQ: Duri Ratti
- Expert AQ: Beat Sidler
- Collaboratrice spécialisée, disposition: Katrin Scheidegger
- Finances (jusqu'au 31.8.2016): Damaris Zimmermann
- Finances (à partir du 1.9.2016): Natalie Muscarà

FORMATION EN DEUX PHASES

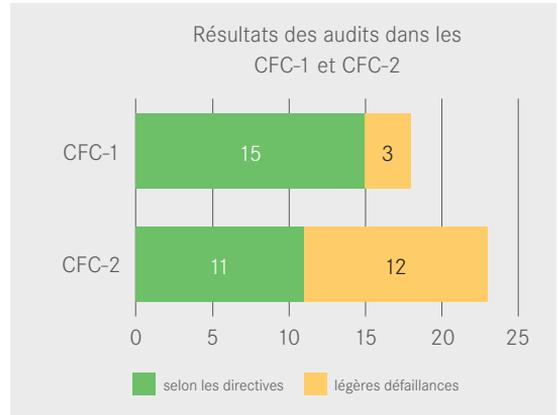
Nouveaux emplacements CFC-2

Au total, six nouveaux emplacements pour la deuxième journée de cours dans le cadre de la formation en deux phases ont été contrôlés et les cantons des sièges respectifs ont été informés pour homologation. Pour la première journée de cours, aucune nouvelle installation n'a été mise en service.

Audits des cours pour le perfectionnement des nouveaux conducteurs

Heureusement, aucun des 41 audits réalisés n'a nécessité d'audit supplémentaire.

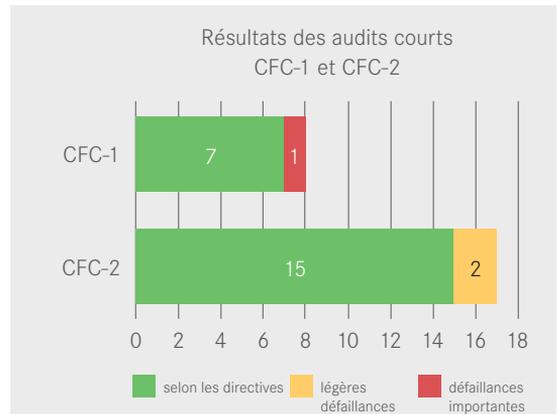
Pour les premières journées de cours auditées, de légères défaillances ont été observées dans plus de la moitié des cas. Pour les deuxièmes journées des cours de perfectionnement, cela n'a concerné qu'un sixième des cas.



Audits courts des cours de perfectionnement

Dans près de 90% des audits courts concernant les cours de perfectionnement pour les nouveaux conducteurs, aucune défaillance n'a été observée.

Dans un CFC-2, des défaillances importantes ont été détectées, car le nombre de participants au cours était largement en-dessous du nombre minimal requis.

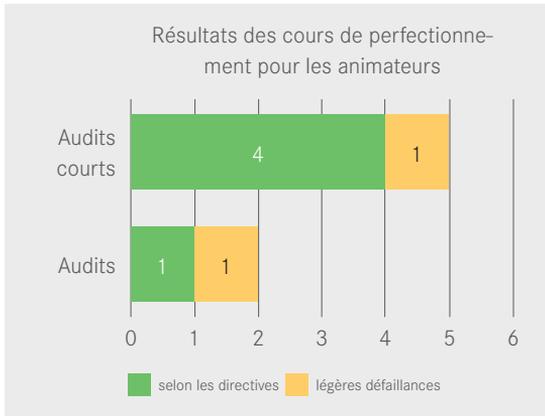


Perfectionnement obligatoire

Surveillance des examens d'animateurs

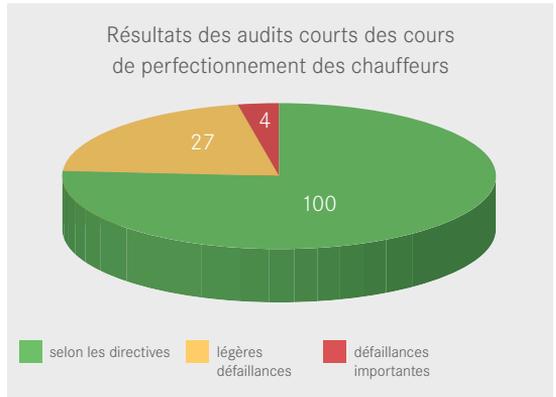
Pour l'exercice sous revue, neuf journées d'examens d'animateurs ont été surveillées par les experts AQ. Au total, 21 candidates et candidats s'y sont présentés. Pratiquement tous les examens ont été organisés et se sont déroulés conformément aux directives. Dans un cas, de légères défaillances ont été relevées et corrigées.

Audits des cours de perfectionnement pour animateurs



Les trois quarts de tous les audits courts effectués dans le domaine du perfectionnement des chauffeurs se sont également déroulés conformément aux directives.

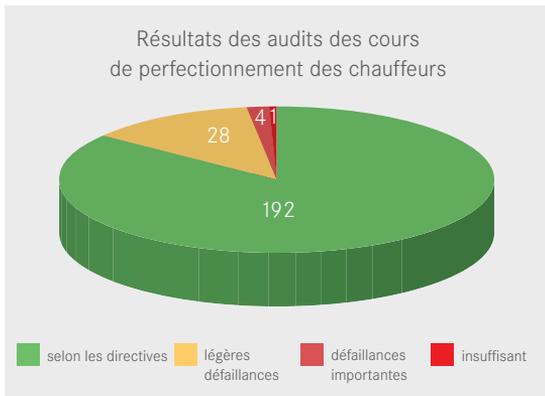
Dans quatre cas, des défaillances importantes ont été relevées. Cela a conduit chaque fois à un audit journalier ordinaire.



PERFECTIONNEMENT DES CHAUFFEURS

85% des audits journaliers du domaine du perfectionnement OACP se sont déroulés conformément aux directives.

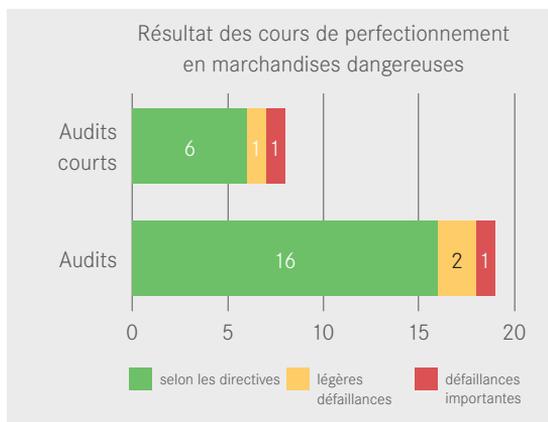
Dans cinq cas, un audit supplémentaire a dû être ordonné.



Surveillance des examens de chauffeurs (OACP)

L'an dernier, les experts du service AQ ont surveillé 119 examens OACP (contre 111 l'an passé). Au total, environ 2200 candidates et candidats se sont présentés à un examen OACP. Il est réjouissant de constater que les experts AQ n'ont relevé pratiquement aucune défaillance.

Audits des cours de perfectionnement en marchandises dangereuses



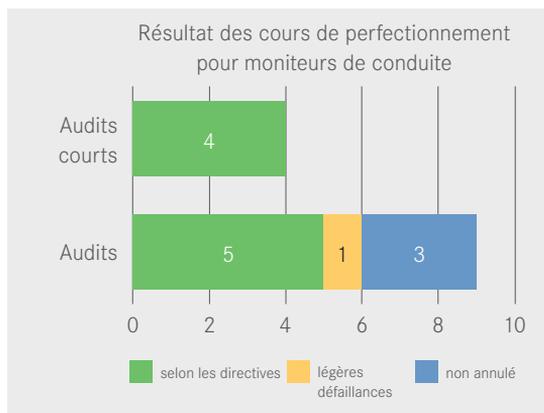
Dans la plupart des cas, les audits et audits courts dans le domaine des cours de perfectionnement en marchandises dangereuses se sont déroulés conformément aux directives.

Les défaillances importantes relevées dans l'un des audits concernaient essentiellement l'enseignant. Pour les audits courts, il s'agissait de l'infrastructure.

PERFECTIONNEMENT DES MONITEURS DE CONDUITE

En raison de la période de cours de perfectionnement 2013-2017, peu de cours de moniteurs de conduite ont eu lieu lors de l'exercice sous revue.

En outre, de nombreux cours ont dû être annulés, parfois à la dernière minute, par manque de participants. Le graphique montre que les organisateurs ont parfois oublié d'informer les experts AQ de l'annulation du cours. Ceux-ci ont ainsi trouvé porte close à trois reprises.



INTERVENTIONS ET MISSIONS DES EXPERTS AQ

Durant l'exercice sous revue, les experts AQ sont intervenus à 893 reprises dans les domaines mentionnés. 119 jours concernaient la surveillance des examens OACP, et 774 jours les autres domaines du perfectionnement obligatoire. Au total, le service AQ a organisé et réalisé 478 interventions différentes au cours de l'exercice précédent (hors surveillance des examens OACP).

Chiffres-clés des experts AQ et des interventions (hors surveillance des examens OACP)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Experts AQ externes	33	32	33	33	34	32
Experts AQ du CSR	2	3	4	4	4	4

COMITÉ / BUREAU DU COMITÉ

Le comité se compose du président et de 13 membres. Il s'est réuni trois fois durant l'exercice sous revue. Il a approuvé les comptes annuels et le rapport annuel 2015 ainsi que le budget 2016, s'est occupé de la succession du président, de l'élection du vice-président et d'un nouveau membre du comité, et a soutenu les mesures d'optimisation pour le secrétariat.

Le bureau du comité s'est réuni une fois en assemblée extraordinaire et cinq fois en assemblée ordinaire au cours de l'exercice écoulé. Outre les préparations de l'assemblée générale et les réunions du comité, le bureau du comité s'est penché en détail sur la direction, les contrats de prestations avec les donneurs d'ordre et les mesures nécessaires dans le cadre du contrôle fiduciaire ordonné par le Fonds de sécurité routière (FSR).

FIN 2016, LE COMITÉ ÉTAIT COMPOSÉ COMME SUIT:

Président

Josef Blersch, Rickenbach SZ (membre du bureau)

Vice-président

Kurt Wenger, Armée suisse,
Office de la circulation routière et de la navigation
de l'armée, Berne (membre du bureau)

Organisations de droit public

- CCCS, Communauté de travail des chefs des polices de la circulation de la Suisse et de la Principauté du Liechtenstein, Fritz Hefti, Frauenfeld
- asa, Association des services des automobiles, Karine Marti, Delémont
- OFROU, Office fédéral des routes, Pascal Blanc, Berne
- bpa, Bureau de prévention des accidents, Brigitte Buhmann, Berne
- CDSVS, Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses, Hans Lussi, Winterthour

Trafic lent

- PRO VELO Suisse, Daniel Schöbi, Gossau

Trafic motorisé

- TCS, Touring Club Suisse, Anton Keller, Vernier/Genève (membre du bureau)

Trafic professionnel et lourd

- ASTAG, Suisse Association suisse des transports routiers, Gallus Bürgisser, Berne

Organisations de droit privé

- UPSA, Union professionnelle suisse de l'automobile, Urs Wernli, Berne (membre du bureau)
- ASA, Association Suisse d'Assurances, Tanja Wilke, Zurich
- UTP, Union des transports publics, Maura Weber, Berne
- ASMC, Suisse Association suisse des moniteurs de conduite, Urs Fasel, Berne

ASSOCIATION

Membres

Au 31 décembre 2016, le CSR comptait au total 192 membres.

Informations sur l'assemblée générale 2016

La 54^e assemblée générale s'est tenue le 15 avril 2016 à l'hôtel Radisson Blu, à l'aéroport de Zurich Kloten. Ce fut un événement très réussi. Le lieu idéalement situé et intéressant en terme de stratégie de déplacement a séduit. L'assemblée s'est déroulée conformément aux règles et le programme de l'après-midi à la Rega a été très apprécié.

Principaux thèmes abordés

- Approbation du rapport annuel 2015, finances et rapport de révision inclus, ainsi que du budget 2016.
- Élection du nouveau président et de trois nouveaux membres du comité.
- Hommage et remerciements pour leurs mérites au président sortant et à deux membres du comité.
- Présentation des objectifs opérationnels 2016 et détermination d'une date et d'un lieu pour l'assemblée générale 2017.

Secrétariat du CSR

ÉTAT AU 31.12.2016



Josef Blersch
Président
Dirigeant par interim



Felix Wittwer
Responsable AQ
sécurité routière



Marianne Brand
Responsable
Administration
et personnel



Maurizio Calarese
Expert AQ
Responsable adj. AQ d



Ferdinand Chevallay
Expert AQ
Responsable adj. AQ f



Natalie Muscarà
Finances



Duri Ratti
Expert AQ



Katrin Scheidegger
Administration AQ



Beat Sidler
Expert AQ



Schweizerischer Verkehrssicherheitsrat
Conseil Suisse de la sécurité routière
Consiglio Svizzero della sicurezza stradale

Conseil Suisse de la sécurité routière

Effingerstrasse 8

3011 Berne

Téléphone 031 560 36 66

Fax 031 560 36 77

info@vsr.ch

vsr.ch